

# Lettre d'information



## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2022 LES PRINCIPALES DÉCISIONS

- **Nouveau jardin partagé du côté de Cordéac** : suite à un souhait de plusieurs habitants de Cordéac d'avoir un jardin partagé comme dans le Domaine de Talon, il a été proposé à l'association Graines de partage de reprendre la convention et de la modifier pour inclure le second jardin qui sera situé au centre bourg de Cordéac. Pour tous les habitants qui souhaiteraient adhérer vous pouvez prendre contact auprès de Mme Joëlle WEBER.
- **Projet d'aménagement d'un passage canadien, de travaux d'adduction d'eau potable à Bachilianne** : l'été dernier l'Agence Régionale de Santé nous a indiqué que l'eau de Bachilianne, aux regards des

analyses, n'était plus consommable. L'accès à la cabane des bergers avec l'utilisation d'une barrière est dangereuse car proche du vide. Chacun de ses éléments nous amène à envisager des travaux. Les élus demandent l'assistance de la Fédération des alpages pour nous permettre d'être subventionné à 70 %.

**Le compte-rendu complet du Conseil Municipal est disponible sur notre site internet**  
<https://chatel-en-trieves.fr>

**L'ordre du jour de la prochaine séance est mis en ligne sur notre site dans les 3 jours précédant la réunion du Conseil.**

### URBANISME

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée en utilisant l'adresse mail suivante :

> [urbanisme@chatel-en-trieves.fr](mailto:urbanisme@chatel-en-trieves.fr)

Nous attirons votre attention sur le fait que les outils et débit internet à notre disposition permettent des envois limités : consultez les conditions générales d'utilisations disponibles en mairie ou via le lien <https://chatel-en-trieves.fr/vosdemarches/> avant toute démarche. Ce service est uniquement possible dans le cadre du dépôt de dossier, la suite de l'instruction continue d'être effectuée par courrier postal.

Le dépôt par mail est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

### SALON DE COIFFURE « AU P'TIT STUDIO »

Émilie vous transmet un message suite à l'ouverture de son salon :

*« Je tenais à remercier tout particulièrement les habitants de Châtel-en-Trièves qui participent grandement à faire vivre mon salon de coiffure. Au plaisir de vous accueillir très prochainement dans mon P'tit Studio ».*

**Réservation au 07 53 94 50 00.**  
Salon situé à côté de la mairie annexe de Cordéac.

## INFORMATIONS ÉLECTIONS 2022 ET NOUVEAUTÉS

Les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril prochain, **la date limite d'inscription est le vendredi 4 Mars 2022.**

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochain, **la date limite d'inscription est le vendredi 6 mai 2022.**

Si le délai est passé l'inscription est toujours possible mais vous ne pourrez voter qu'à l'élection d'après.

### Procurations:

Le recours au vote par procuration peut être fait via le dispositif « MaProcuration.gouv.fr », il permet d'établir une procuration de façon presque totalement dématérialisée.

> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

### Veillez à faire établir vos procurations dès que possible.

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de CERFA doit être renseigné, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr



### "A-t-on besoin d'une éolienne à Châtel-en-Trièves ?"

Le compte-rendu du premier atelier est disponible sur le site internet de la mairie, le second arrive.

RDV pour le prochain atelier :  
**SAMEDI 26 MARS 2022 À 18H**  
à la salle Pierre Arnaud.



### DATES À RETENIR

#### • SAMEDI 12 MARS À 11H

Inauguration de la cantine scolaire et du local animation (après rénovation et installation du chauffage à granulés).

#### • DIMANCHE 20 MARS À 10H

Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez le feu en Algérie.

